

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104, Rue de Paris PARIS. 43, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

De Roubaix à Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX Téléphone 9-51 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING Téléphone 9-85 3, rue Fidèle Lohoucq

Directeur: Eue. GUILLAUME

LA CRISE ECONOMIQUE

Chez les Mineurs Dans le Textile

Les délégués des ouvriers du Nord et du Pas-de-Calais, reçus par MM. Pierre Laval et Deligne, leur ont demandé que le régime des licences soit mieux appliqué

La commission mixte des ouvriers et patrons de Roubaix - Tourcoing se réunira mardi prochain dans le cabinet de M. Langeron, préfet du Nord, à Lille

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Ainsi qu'il avait été décidé, une délégué de la Fédération régionale des syndicats des travailleurs du sous-sol d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais, conduite par M. Maës, son président, s'est rendue hier matin à Paris pour entretenir le président du Conseil de la question des importations de charbons étrangers et notamment se plaindre de ce que le régime des licences insuffisamment appliqué, n'avait pas donné les résultats escomptés.

M. Maës et M. Pierre Laval ont longuement exposé leurs points de vue.

En conclusion, le président du Conseil a déclaré qu'il allait donner des instructions pour que le système du contingentement soit appliqué le plus strictement possible. La question de la diminution des salaires des ouvriers mineurs n'a pas été évoquée au cours de cette entrevue.

La réception de la délégation

A l'issue de la séance du Conseil des ministres, et dès son arrivée au ministère de l'Intérieur, c'est-à-dire à midi 30, M. Pierre Laval a reçu la délégation des travailleurs du sous-sol, qui était composée de MM. Maës, président; Cadot, sénateur; Goniaux Louart, François Lefebvre, députés, membres du Comité fédéral et régional; Beltrémieux, Evraud, députés; Malloy, secrétaire général; Coisne et Leroy, membres du Syndicat du Pas-de-Calais; Legay et Fiamant, du Syndicat du Nord; Rossy, Derron court, du Syndicat d'Anzin; Vigne, secrétaire général; Bard et Panisau, de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol.

Aux côtés du président du Conseil, se tenaient MM. Deligne, ministre des Travaux publics, et Galliod, directeur des Mines.

L'intervention de M. Maës

M. Maës, au nom de la délégation, a exposé que le régime de contingentement de l'importation des charbons étrangers n'avait pas produit les résultats qu'on croyait pouvoir en attendre, puisque le chômage s'est accru dans les mines françaises.

Le député du Pas-de-Calais a déclaré notamment que le taux de contingentement adopté pour ce contingentement prévoyait une réduction de 20 pour cent du tonnage moyen importé en 1928, 1929, 1930. Sur cette part, le tonnage mesuré n'avait pas dépassé 1.980.000 tonnes. Or, si on examine les relevés des importations pour les trois mois septembrer, octobre et novembre, on constate que le tonnage minimum a été dépassé de 866.000 tonnes pour ces trois mois.

Si, d'autre part, a ajouté M. Maës, une journée de la production de mines françaises représente 190.000 tonnes de charbon, le dépassement correspond à quatre jours et demi pendant lesquels les mineurs français ont été obligés de chômer.

Le député du Pas-de-Calais a demandé en terminant que le régime des licences soit mieux et plus complètement appliqué.

La réponse de M. Laval

Ayant écouté fort attentivement les observations qui lui avaient été présentées, ayant pris acte de la démarche, M. Laval a refait l'historique de la question des licences. Il a montré que ce régime décidé en justice, avait été pratiquement appliqué après un assez long délai, en raison des réclamations présentées par plusieurs gouvernements.

Le ministre de l'Intérieur a déclaré qu'il allait donner des instructions pour que le système du contingentement soit appliqué le plus strictement possible.

La question de la diminution des salaires des ouvriers mineurs n'a pas été évoquée au cours de cette entrevue.

En conclusion, le président du Conseil a déclaré qu'il allait donner des instructions pour que le système du contingentement soit appliqué le plus strictement possible.

A LA RECHERCHE des bandits cambrioleurs DE ROUBAIX

Un contrôleur de la gare de Valenciennes croit les avoir vus s'embarquer hier pour Haguenau

Alors que de tous côtés on poursuit activement les recherches pour découvrir la trace des deux bandits Kistiens et Ovaere, auteurs de l'audacieux coup main récent contre le bureau de poste auxiliaire de la rue de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix, une indication qui peut être intéressante a été recueillie hier par la gendarmerie de Valenciennes. Un contrôleur de gare, M. Léon Taquenier, domicilié 24, rue d'Anzin, à Valenciennes, vint déclarer qu'il avait vu, en gare, vers 8 h. 30, deux individus répondant au signalement des bandits.



M. Léon TAQUENIER, contrôleur de gare à Valenciennes, qui croit avoir vu les bandits

papier, délivrés, je crois, à la gare de Tourcoing et à destination d'Haguenau. Je n'examinai pas particulièrement ces deux voyageurs; toutefois, leur allure retint mon attention et la mine particulière de l'un d'eux me frappa.

Il s'agit de deux individus qui avaient passé au portillon et que j'avais remarqué. Ce devait être Ovaere, un des bandits de Roubaix, dont le cas est si remarquable. Il s'agit de deux individus qui avaient passé au portillon et que j'avais remarqué. Ce devait être Ovaere, un des bandits de Roubaix, dont le cas est si remarquable.

La sœur d'Ovaere nie toute complicité

M. Thibaut, juge d'instruction au Parquet de Lille, a interrogé hier après-midi Elisa Blondel, la sœur du redoutable bandit Ovaere, qui fut arrêtée la veille, soupçonnée qu'elle était d'avoir participé à l'audacieux acte de cambriolage.

CE QUE NOUS DIT L'EMPLOYÉ

Nous avons pu rencontrer M. Taquenier, qui nous a fait la déclaration suivante: « Je me trouvais ce matin au contrôle lorsque deux individus ont franchi le portillon, me présentant deux billets en

Les « Opérations » d'un démarcheur ont fait de nombreuses victimes dans le Nord et le Pas-de-Calais

Des plaintes ont été déposées contre cet « agent d'affaires », dont le dernier domicile connu fut à AUBERCHICOURT, et qui prospecta dans les régions de DOUAI, VALENCIENNES et SAINT-POL

La Société des Charbonnages de Millau, dont le siège est à Paris, 5, square Pétrèle avait engagé, il y a un certain temps un démarcheur, domicilié à Auberschicourt, M. Octave L... Au mois de novembre 1930, M. Octave L... abandonna officiellement ses fonctions.

Depuis ce temps, la Société des Charbonnages enregistre réclamation après réclamation de la part de ses actionnaires dont un certain nombre demeurent dans notre région.

Octave L... a disparu de la circulation. C'est l'éternelle histoire: Une information est ouverte... Il y a un dossier qui vagabonde de Palais de Justice en Palais de Justice, grossissant toujours.

Il y a de braves gens qui, n'ayant même pas péché par excès de confiance, désespèrent de rentrer un jour en possession de leurs économies.

L'éternelle histoire, comporte ici quelques variantes. Contons là, d'après la Société plaignante: EN QUITTANT LA PLACE.

Octave L..., âgé d'une quarantaine d'années était entré il y a environ deux ans au service de la Société des Charbonnages de Millau en qualité de démarcheur. Il vint se fixer à Auberschicourt, et entreprit des affaires dans notre région.

Sa carrière vagabonde et féconde ne s'arrêta pas là. On l'expédia au parquet de Valenciennes un peu plus volontiers, un peu plus louches.

Hélas, c'est encore pour s'accroître à A SAINT-AMAND, UN ACTIONNAIRE ATTENDAIT.

Octave L... avait entre autres clients un retraité des douanes demeurant rue des Fèves, Saint-Amand, M. Emile Danhès.

LES FUNÉRAILLES NATIONALES de M. Maginot, Ministre de la Guerre

mort hier jeudi à deux heures auraient lieu dimanche dans la matinée

Dans la journée d'hier de nombreuses personnalités se sont inclinées devant la dépouille du disparu

Ainsi que nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions d'hier, M. André Maginot, ministre de la Guerre, est décédé jeudi matin, à 2 heures, à la clinique de la rue Boileau, après une agonie de vingt minutes. Il avait perdu connaissance à 22 heures.



Une des dernières photographies de M. MAGINOT. On le voit ici aux funérailles de M. LOUCHEUR en compagnie de M. LAVAL.

Après la nouvelle de la mort de M. Maginot, causé dans toute la France une profonde émotion.

Les derniers moments du ministre de la guerre

C'est mercredi soir, presque tout de suite après la visite des médecins à 19 heures, que l'état de M. Maginot s'aggrava. Toutefois il ne paraissait pas désespéré.

A 23 h. 30, le corps a faibli. Les médecins ont fait alors des piqûres au malade, mais elles n'ont eu aucune réaction.

A une heure du matin, la clinique de la rue Boileau, a été évacuée. Le général de la Guerre avertit les collaborateurs immédiats de M. Maginot, que celui-ci était à toute extrémité.

A 1 h. 40, le ministre de la Guerre est décédé dans sa chambre, à 2 heures, le corps a été transporté à la clinique pour être révisé.

Le corps de M. Maginot est transféré au ministère

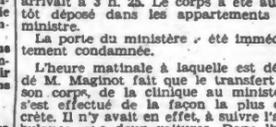
A 8 h. 10, une automobile militaire est arrivée à la clinique pour prendre le corps.

L'HISTOIRE INCONNUE DE DEUX CONDÉENS FUSILLÉS EN 1918 PAR LES ALLEMANDS

Une affiche... Une double exécution

Notre journal en une série d'articles qui constituent un pieux hommage à la mémoire de Aurélien GUENARD, a rappelé en quelques circonstances de son histoire de l'histoire avait été arrêté en août 1918 et fusillé.

Meis de combien d'autres tragédies, également douloureuses et inconnues, la guerre n'a-t-elle pas été l'occasion?



Edouard LEFEBVRE

Une affiche apposée par l'autorité allemande, un matin de février 1918, sur les murs de Condé-sur-Escaut, évoque l'un de ces drames.

Deux noms qui doivent être réexaminés; deux noms que l'oubli ne doit pas effacer.

Voici d'ailleurs le texte de l'affiche placardée le 23 février 1918:

EXECUTION CAPITALE

Par jugement du Tribunal de Guerre à Condé, le 29 janvier 1918, ont été condamnés à mort par suspension de peines les citoyens français: Edouard Lefebvre, né le 17 mars 1884, à Condé, à la peine de mort; et le Français FAUX Léon, né le 1er mars 1885, à Valenciennes, à la peine de mort; et le Français TOUBRE, Né colon, né le 9 mars 1883, à Bernières, à la peine de mort; et le Français LORÉ, à la peine de mort; et le Français LORÉ, à la peine de mort; et le Français LORÉ, à la peine de mort.

Le retour au pays de deux braves soldats

Leon FAUX, mobilisé le 13 août 1914, avait été incorporé au 127e régiment d'infanterie. Il avait pris part aux combats de la Somme, de la Woëvre et de Reims, jusqu'au 15 novembre 1915. A cette date, FAUX, père de cinq enfants, fut mis en surrégime. Il ne tarda pas à être occupé aux Mines de Bruay (Pas-de-Calais).

Edouard LEFEBVRE devait connaître un sort à peu près identique. Mobilisé le 3 août, il rejoignit le 366e régiment d'infanterie.

CRIME OU ACCIDENT?

Un homme a été trouvé, hier, grièvement blessé, dans la rue, à Lille

Hier, vers 6 h. 50, l'agent Saillard, passant rue du Molinel, à Lille, aperçut un homme étendu sur la chaussée, qui gémait faiblement. S'en étant approché, il constata que l'inconnu portait une forte blessure à la tête, par laquelle sa chemise était ensanglantée. Son visage était tuméfié et ses vêtements couverts de boue.

L'agent Saillard prévint le poste de police du 1er arrondissement, qui manda d'urgence une voiture d'ambulance. On admit le blessé, qui, croit-on, a été grièvement blessé, à l'hôpital Saint-Sauveur, où les médecins, après examen sérieux, jugèrent son état très grave.

M. Duvernel, commissaire de police du 1er arrondissement, se rendit, dans la matinée, au chevet du blessé, à Saint-Sauveur. Il s'agit d'un marchand ambulancier, âgé de 38 ans, M. Armand Mauvalstemp. Celui-ci, né à Louvilliers (Nord) ne semble pas avoir de domicile fixe, se faisant adresser son courrier, depuis quelque temps, au Café situé 23, de la rue des Buissons, dont il était le client par intermittences. Son état paraît d'ailleurs l'enquête très difficile.

M. Duvernel apprit toutefois qu'Armand Mauvalstemp ne se rappelle rien de ce qui lui était arrivé depuis la fermeture des bistrotts à Amélie-les-Bains. Le blessé semblait sortir d'un affreux cauchemar pour tomber à nouveau, écrasé sous le poids de ses souffrances.

Armand Mauvalstemp n'est-il battu avec un objet en sortant d'un café? A-t-il été happé par une automobile, renversé par une voiture? A-t-il malencontreusement glissé sur la chaussée humide? Ou bien, a-t-il été frappé accidentellement par une vieille rampeur par une main criminelle? C'est ce que de nouvelles enquêtes nous apprendront peut-être, surtout si Armand Mauvalstemp échappé à la mort.

L'AVIATEUR OBRECHT DISPARU DANS LE DÉSERT A ÉTÉ RETROUVÉ

La semaine dernière, l'aviateur Obrecht, assurant le nouveau trafic aérien entre Bagdad et Gao, avait inauguré le 20 novembre dernier par la Compagnie aérienne française disparition en survolant le désert. L'aviateur avait été retrouvé blessé près de son avion entièrement détruit.

Obrecht, qui était seul à bord au moment que l'avion s'éleva et a été transporté à l'hôpital de Gao.

NOTRE CALENDRIER FISCAL

OBLIGATIONS INCOMBANT A CHACUN PENDANT LE MOIS DE JANVIER 1932

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Du 1er au 15. — Déclaration en matière de chevaux, voitures et chiens.

Du 1er au 15. — Déclaration à la Préfecture du nombre de mutilés employés (entreprises ayant plus de dix salariés).

Du 1er au 31. — Déclaration par les employeurs des traitements, salaires, pensions et rentes viagères au Contrôle des Contributions directes.

Du 1er au 31. — Déclaration en matière relative à la taxe sur les gardes-chasses, sur les cercles et lieux de réunion, sur les instruments de musique à clavier (pianos, orgues, harmoniums), sur les domestiques, précepteurs et gouvernantes.

Du 1er au 31. — Déclaration par les chefs d'entreprises au Contrôle des Contributions directes des sommes ou honoraires dépassant 1.000 fr. par an payés en 1931 à des contribuables assujettis à l'impôt sur les bénéfices non commerciaux.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

1er. — Taxe sur les automobiles (pour les autos mises en circulation avant le 16 avril 1930).

De 1er au 31. — Taxe sur les spiritueux.

De 1er au 31. — Taxe sur les billards.

De 1er au 31. — Taxe sur le chiffre d'affaires.

De 1er au 31. — Demande d'admission au forfait (chiffre d'affaires).

De 1er au 31. — Taxe sur les transports par eau.

ENREGISTREMENT

Du 1er au 20. — Déclarations trimestrielles des sociétés.

Taxes de timbre et de transmission. Droits de transferts et de conversions. Taxe sur le revenu des valeurs mobilières sur toutes les sommes mises en distribution, sur les allocations aux administrateurs, les intérêts des prêts et obligations. Versement au Trésor des révolutions prescrites (5 ans) et valeurs prescrites (30 ans).

ASSURANCES SOCIALES

Du 1er au 2. — Renvoi de tous documents concernant les salariés radiés en 1931.

Du 1er au 31. — Versement du tiers des cotisations patronales et ouvrières prévues pour le trimestre et demandes d'ouverture de compte pour les entreprises occupant plus de dix ouvriers voulant opter pour le paiement en espèces ou par chèque barré.

Du 1er au 31. — Déclaration immédiate de début ou de fin de toute période de chômage partiel.

DECLARATIONS ET FORMALITES EN COURS D'ANNEE

Contributions directes. — Déclaration des bénéfices commerciaux dans les dix jours de la cession ou de la cessation.

Enregistrement. — Actes s.p. baux, locations verbales dans les trois mois de la date de l'entrée en jouissance ou du renouvellement de chaque période triennale.

Sociétés. — Liquidation et paiement de la taxe sur le revenu dans les 20 jours de l'assemblée générale.

FISCAL